



UN PARTENAIRE À VOTRE DIMENSION

6-8-10, Avenue des Froides Bouillies
Z.I. Les portes de Morangis
91420 MORANGIS
Tél. : 01 69 79 36 50
Fax : 01 69 10 95 58
www.jep-sa.com

GLOBAL COMPACT FRANCE
14 Boulevard de Douaumont
75017 PARIS

Morangis, le 07 Septembre 2016,

A l'attention de Marine LEQUILLEUC

Messieurs,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que la société JEP souhaite renouveler son soutien et son engagement sur les dix principes du Pacte Mondial des Nations unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Depuis deux ans, nous n'avions pas publié de communication sur le progrès (COP), car nous considérons que ce que nous avons à exposer était extrêmement redondant et nous n'avions pas trouvé les ressources nécessaires pour exprimer une communication nous satisfaisant. Malgré tout la société JEP a poursuivi, pendant ces années ses efforts pour toujours mieux répondre aux 10 principes du pacte mondial

Cependant, nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication de cette communication sur le progrès (COP). En conséquence nous nous engageons à réaliser annuellement cet exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion 2016 au Global Compact France, ainsi que notre nouvelle communication sur le progrès. Nous vous réitérons une nouvelle fois notre volonté de faire partie intégrante du Global Compact France afin de contribuer activement au respect de ces principes.

Meilleures salutations,

Evelyne BORDAS



Transports, manutention de matériels lourds, encombrants ou fragiles - levage - entreposage - gestion de stocks - location avec chauffeur de tous véhicules transports urgents - maintenance - transferts industriels ou administratifs - déménagements divers - enlèvement d'archives, documents avec incinération éventuelle.

En application de la loi 2006-10 du 5 janvier 2006 cette facture devra être réglée à la date d'échéance mentionnée ci-dessus. Son règlement postérieur entraînera des pénalités égales à 3 fois le taux légal.

Voir nos conditions générales au verso

S.A.S. au capital de 244 200 € - R.C. Evry B - Siret 321 525 909 00040 - APE 4941B - TVA : FR 39 321 525 909 - Commissionnaire en Transport

